



## Cahier des Charges - Championnats Régionaux Jeunes 2014

### Responsabilités de l'organisateur des Championnats Régionaux Jeunes

#### **Q1 : Sécurité des enfants**

- **L'organisateur doit prévoir des locaux adaptés à la sécurité des enfants et au bon fonctionnement de ces championnats.**
- Trouver un lieu où la sécurité des enfants sera assurée.
  - o Pas de route, ni parking, juste à la sortie des salles, par de route à traverser pour accéder de la salle de jeux à la salle d'analyse, etc.

#### **Q2 : Salle des joueurs**

- o Pour les joueurs : une grande salle de 200 m<sup>2</sup> environ, ou plusieurs salles équivalentes.

#### **Q3 : Salle analyse + Accompagnateurs**

- o Pour les accompagnateurs et entraîneurs : une salle annexe suffisamment grande pour permettre les analyses et l'accueil des parents et autres accompagnateurs.

#### **Q4 : Logement**

**L'organisateur a aussi la responsabilité de proposer des logements à des tarifs abordables :**

- Les tarifs doivent être proposés dans le dossier de candidatures car ils constitueront un des critères de qualification entre les différents candidats.
- De plus, l'organisateur doit, dans la mesure du possible, s'assurer que les logements sont facilement accessibles : pas trop éloignés de la salle de jeu. La disponibilité de logements accessibles à pied pour les personnes non véhiculées serait très appréciable.

Les enfants mineurs ne peuvent pas être seuls. Ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

#### **Q5 : Demandes des aides financières**

- L'organisateur peut demander des aides financières, ou des lots : aux organismes officiels ou à d'éventuels partenaires



## **Q6 : Présentation du budget global**

Dotation accordée par la Ligue : 1600 €. Toute dépense supplémentaire sera à la charge du club.

A la charge de l'organisateur :

- Indemnisation des arbitres : 1 arbitre principal (minimum AF3) et 2 arbitres AF4 ou stagiaires ou candidats.
- Logement des arbitres et/ou frais de déplacements
- Location des salles
- Achats des prix des trois premiers de chaque catégorie (trophée ou coupes, livres, etc.).
- Les feuilles de parties doubles.
- Les diplômes pour tous les participants
- Le matériel informatique pour les appariements (si non fourni par l'arbitre).

## **Q7 : Gestion des inscriptions**

- L'organisateur assurera la gestion des inscriptions, qui seront versées directement à la Ligue.

## **Q8 : Buvette (boisson, sandwich, etc). Petite restauration.**

- L'organisateur s'engage à proposer une buvette (boissons, sandwiches, etc.)

## **Q9: Communication des résultats**

**- Communication des résultats :**

- o A la fin de chaque journée de championnat : l'organisateur devra communiquer les résultats (classement, et appariements) au responsable du site Internet de la Ligue afin de permettre leur parution, avec photos si possible.

## **Q10 – Médiatisation de l'événement**

**Médiatisation de l'événement :**

- L'événement doit être obligatoirement médiatisé : presse écrite, chaîne de télévision, etc.
- Médiatiser l'événement en invitant la presse et les élus locaux

## **Obligations de la Ligue**

- La Ligue d'échecs LAN s'engage à verser une dotation à l'organisateur, d'un montant de 1600 €.
- Prêt des jeux, sous-jeux et pendules.
- Nomination des arbitres
- Fournir la banderole annonce des Championnats Régionaux jeunes.
- Publication des résultats et appariements, chaque fin de journée de championnat, sur le site de la Ligue en collaboration avec l'organisateur.



## Les horaires

Les horaires sont donnés à titre indicatif : ils devront être fixés par l'arbitre principal et l'organisateur

| <b>Jour</b>         | <b>De pupilles à Juniors</b>        |  | <b>Jour</b>         | <b>Petits-poussins à Poussins</b>                     |
|---------------------|-------------------------------------|--|---------------------|---|
| 1 – <b>Mercredi</b> | Ronde 1 à 9h00<br>Ronde 2 à 14h30   |  |                     |   |
| 2 – <b>Jeudi</b>    | Ronde 3 à 9h00<br>Ronde 4 à 14h30   |  | 1 – <b>Jeudi</b>    | Ronde 1 à 09h30<br>Ronde 2 à 14h00<br>Ronde 3 à 16h30 |
| 3 – <b>Vendredi</b> | Ronde 5 à 9h00<br>Ronde 6 à 14h30   |  | 2 – <b>Vendredi</b> | Ronde 4 à 09h30<br>Ronde 5 à 14h00<br>Ronde 6 à 16h30 |
| 4 – <b>Samedi</b>   | Ronde 7 à 9h00<br>Départage à 14h30 |  | 3 – <b>Samedi</b>   | Ronde 7 à 09h30<br>Départage à 14h30                  |

### **POINTAGE ET VERIFICATION DES LICENCES :**

- **Jusqu'à 8h30 le premier jour : catégories Pupilles à Juniors**
- **Jusqu'à 9h00 le premier jour : catégories Petits-poussins et Poussins**

